



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Association Étudiante du Département d'Informatique et
de Recherche Opérationnelle de l'Université de Montréal

Procès verbal de l'assemblée générale du 2024-02-07

1 OUVERTURE

Le quorum est constaté à 19 h 11. Maxim Bernard propose l'ouverture de l'assemblée. Émanuel Rollin appuie.

Que l'assemblée générale soit ouverte

Adopté à l'unanimité

Maxim Bernard propose Élie Leblanc pour présider l'assemblée. Chiril Reabitchi appuie.

Qu'Élie Leblanc préside l'assemblée

Adopté à l'unanimité

Maxim Bernard propose Mattéo Delabre pour être secrétaire de l'assemblée. Simon Janssen appuie.

Que Mattéo Delabre soit secrétaire de l'assemblée

Adopté à l'unanimité

2 ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour se lit comme suit.

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Ouverture2. Adoption de l'ordre du jour |
|---|

3. Adoption du PV précédent
4. Élections
 1. Représentante RFIUM
 2. Secrétaire
 3. Adjoint(e) au/à la secrétaire
 4. Représentant(e) de la majeure
5. État des finances
 1. Budget du chalet
6. Varia
7. Fermeture

Julien-Charles Cyr propose l'adoption de l'ordre du jour. Jean Laprés-Chartrand appuie.

Que l'ordre du jour soit adopté

Adopté à l'unanimité

Oscar Lavolet propose l'ajout d'un point pour un budget pour le club d'anime. Chiril Reabitchi appuie.

Qu'un point «Budget du club d'anime» soit inséré sous le point «État finances» après le sous-point «Budget du chalet»

Adopté à l'unanimité

Théodore Le Roy propose l'ajout d'un point sur les activités de l'éclipse du mois d'avril. Oscar Lavolet appuie.

Qu'un point «Éclipse» soit inséré avant le point «Varia»

Adopté à l'unanimité

Mattéo Delabre propose l'ajout de points pour discuter le budget des clubs et pour discuter le budget du café. Jaydan Aladro appuie.

Que deux sous-points «Budget des clubs» et «Budget du café» soient insérés sous le point «État des finances» après le sous-point «Budget du club d'anime»

Adopté à l'unanimité

Karl Desjardins propose l'ajout d'un point pour discuter des semaines d'examens. Julien-Charles Cyr appuie. Youssef Briki demande d'explicitier le point. Karl Desjardins explique qu'une personne en physique-info l'a approché pour lui dire que sa session était trop grosse. Il voudrait proposer que l'association se positionne contre l'assignation de devoirs pendant les semaines d'examens.

Qu'un point «Semaines d'examens» soit inséré après le point «Éclipse»

Adopté à l'unanimité

Jaydan Aladro propose l'ajout d'un point pour l'élection de représentants pour un comité bibliothèque. Karl Desjardins appuie.

Qu'un sous-point «Représentation au comité bibliothèque» soit inséré sous le point «Élections» après le sous-point «Représentation de la majeure»

Adopté à l'unanimité

Samuel Ducharme propose l'ajout d'un point pour remercier Robin. Camille Divisia appuie.

Qu'un point «Merci Robin» soit inséré avant le point «Varia»

Adopté à l'unanimité

3 PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

Jean Laprés-Chartrand propose l'adoption du procès verbal. Mathis Laroche appuie.

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 14 septembre 2023 soit adopté

Adopté à l'unanimité

4 ÉLECTIONS

4.1 REPRÉSENTATION DU RFIUM

Anne Sophie Rozéfort se propose. Camille Divisia appuie. Anne Sophie Rozéfort explique qu'elle étudie en deuxième année en informatique et qu'elle a repris le flambeau

du RFIUM à l'automne précédent. Anne Sophie Rozéfort présente le RFIUM et ses activités.

Qu'Anne Sophie Rozéfort soit élue à la représentation du RFIUM

Élue à l'unanimité

4.2 SECRÉTARIAT

Gabriel Aubin-Moreau se propose. Simon Janssen appuie. Simon Janssen explique le rôle du secrétaire, qui s'occupe des communications générales de l'association.

Hoang Quan Tran se propose. Youssef Briki appuie.

Gabriel Aubin-Moreau explique qu'il est étudiant à la maîtrise en informatique. Il vient du Saguenay où il a été président du CA de son association pendant deux ans. Il a été vice-président finances des CS Games l'an passé.

Hoang Quan Tran se présente en expliquant qu'il est en baccalauréat informatique en deuxième année et qu'il souhaite s'impliquer dans l'association. Il explique qu'il a été trésorier du comité au CÉGEP.

Que Gabriel Aubin-Moreau soit élu au secrétariat

Élu à la majorité

Gabriel Aubin-Moreau: 22; Hoang Quan Tran: 13; La chaise: 1; Abstention: 9

4.3 PERSONNE ADJOINTE AU SECRÉTARIAT

Laurent Mercier propose Hoang Quan Tran. Karl Desjardins appuie.

Que Hoang Quan Tran soit élu adjoint au secrétariat

Élu à l'unanimité

4.4 REPRÉSENTATION DE LA MAJEURE

Pas de candidature. Le poste reste vacant.

4.5 REPRÉSENTATION AU COMITÉ BIBLIOTHÈQUE

Mathis Laroche présente le rôle en lisant un message de Indiana, la bibliothécaire. Il explique que le comité bibliothèques permet aux membres du département de présenter leurs besoins pour ce service. À sa dernière rencontre, le comité a exprimé la volonté d'avoir un représentant des étudiants au premier cycle et aux cycles supérieurs. Il explique que le comité se réunit au plus une fois par session.

Mattéo Delabre se propose pour les cycles supérieurs. Mattéo Delabre présente un discours de présentation éloquent mais vide. Simon Janssen appuie.

**Que Mattéo Delabre représente les personnes étudiantes aux cycles supérieurs
auprès du comité bibliothèque**

Élu à l'unanimité

Émanuel Rollin se propose pour les premiers cycles en expliquant qu'il est déjà adjoint-CVE. Karl Desjardins demande à Émanuel Rollin si ça ne va pas lui faire trop de job. Émanuel Rollin répond que si, assurément.

**Que Émanuel Rollin représente les personnes étudiantes aux premiers cycles
auprès du comité bibliothèque**

Élu à l'unanimité

5 ÉTAT DES FINANCES

Viviane Binet présente l'état des finances de l'association pour l'année en cours s'étendant de septembre 2023 à août 2024. Les produits totaux atteignent 21 000\$ sur un total prévu de 46 000\$ et les charges totales 40 000\$ sur un total prévu de 54 000\$. Le budget pour les soirées et fêtes a été dépassé mais il y a des revenus supplémentaires. Le budget prévu pour le chalet de 10 500\$ est proche de sa limite, sachant qu'on a déjà payé la moitié du chalet d'hiver à venir.

Karl Desjardins demande si on est en déficit ou pas. Viviane Binet répond qu'on se trouve à peu près au milieu de l'année. Élie Leblanc répond que depuis le début de l'année, on a fait 18 456\$ de déficit, comparé aux 8 100\$ prévus, comptant qu'on n'a pas encore perçu les cotisations de l'hiver et seulement une partie de celles d'automne.

Maxim Bernard explicite qu'on devrait revenir dans le budget une fois qu'on perçoit ces cotisations.

Hoang Quan Tran demande comment on finance notre déficit en ce moment. Maxim Bernard dit qu'on a pas besoin d'emprunter. Viviane Binet précise qu'on a 7 000\$ en fonds de roulement.

Loïc Mandine demande les sources de revenus de l'asso. Viviane Binet répond que ce sont essentiellement les cotisations, mais aussi les billets vendus pour certains événements.

Théodore Le Roy demande les prévisions des cotisations. Viviane Binet répond qu'on prévoit 37 000\$.

Théodore Le Roy propose l'adoption du budget. Mathis Laroche appuie.

Que le budget soit adopté

Adopté à l'unanimité

Jérémie Dupuis propose d'augmenter de 364\$ le budget alloué aux laits et biscuits. Émeric Laberge appuie. Jaydan Aladro propose de retirer 250\$ de l'argent du beignes et café pour l'ajouter au budget des laits et biscuits.

Que 250\$ soient retirés du budget à la ligne «5230 - Beignes & café» et que 364\$ soient ajoutés à la ligne «5235 - Lait & biscuits»

Adopté à l'unanimité

Guillaume Tardif demande ce qui se passe avec le budget des CS Games et propose d'augmenter le budget à 3 000\$. Viviane Binet précise qu'il y aurait une subvention du DIRO. Médéric Bouchard appuie. Gabriel Aubin-Moreau dit qu'on peut s'attendre à une augmentation du prix des billets pour les CS Games cette année et les années à venir, compte tenu de l'inflation et du fait que les jeux ont lieu cette année à Montréal au lieu du Saguenay.

Que la ligne «5255 - CS Games» soit portée à 3 000\$ dans le budget

Adopté à l'unanimité

Marie-Anne Prud'Homme dit qu'on risque de dépasser le budget des MiDiro car on en a beaucoup plus que l'an dernier. Marie-Anne Prud'Homme propose d'augmenter le budget des MiDiro de 200\$. Karl Desjardins appuie.

Théodore Le Roy demande si l'augmentation va aggraver la situation budgétaire. Élie Leblanc répond que c'est juste 200\$.

Que la ligne «5250 - MiDIRO» soit augmentée de 200\$ dans le budget

Adopté à l'unanimité

5.1 BUDGET DU CHALET

Maxim Bernard explique qu'un deuxième chalet s'en vient bientôt. Il dit que pour l'année le budget est limité à 10 500\$ de dépenses pour l'année, mais qu'on a dépensé tout ce budget juste pour le premier chalet. Il tempère en précisant que les revenus du premier étaient plus élevés que prévus. Cependant, il explique que le prix du chalet d'hiver est de 7 000\$ taxes incluses, sans l'alcool et la bouffe.

Maxim Bernard présente des transparents pour sa proposition. Il explique qu'il y a un manque à gagner. Il propose d'augmenter à la fois les produits, en vendant les billets plus cher, et les charges, en allant prendre du budget depuis d'autres postes (serveur et clubs). Il propose que le prix du billet soit monté à 61\$. Julien-Charles Cyr précise que ce prix est très raisonnable, sachant que d'autres associations comme sciences biomédicales paient 100\$ pour le même nombre de nuits. Élie Leblanc complémente en disant qu'on voit souvent des 130\$ dans d'autres associations.

Maxim Bernard propose qu'on diminue le budget des clubs qui n'est pas entièrement utilisé. Il explique que ce budget de l'association alloué aux clubs se cantonne aux dépenses de nourriture et de transport, qui ne peuvent pas être financées par le département. Les clubs disposent en outre d'un plus gros budget offert par le DIRO pour tous les autres achats.

Maxim Bernard propose d'augmenter le budget du chalet à 14 000\$ et les produits à 5 350\$, de diminuer le budget du serveur de 396\$, et de diminuer le budget des clubs de 1 354\$. Julien-Charles Cyr appuie.

Théodore Le Roy demande si avec cette proposition on arrive à 0\$ pour le budget du serveur. Maxim Bernard répond que tout ce qu'on doit payer a été payé.

Andrei Bituleanu demande si on peut encore descendre le budget des clubs davantage. Simon Janssen dit que le RADAR prévoit une grosse sortie avec de la bouffe et du transport pour l'éclipse à venir. Simon Janssen précise que ce montant est juste un maximum à titre informatif et qu'on ne va pas nécessairement l'atteindre.

Gabriel Aubin-Moreau demande des précisions sur ce qu'est le chalet. Maxim Bernard répond qu'à chaque session on réserve un grand chalet pour deux nuits et on prévoit des activités sociales. Gabriel Aubin-Moreau demande quand il a lieu. Maxim Bernard et Julien-Charles Cyr répondent que ce sera les 6 et 7 mars. Vincent Quirion demande si le chalet va être avec d'autres associations. Maxim Bernard répond que non. Vincent Quirion demande si ce serait opportun pour les prochains chalets. Julien-Charles Cyr dit qu'on devrait en parler dans le varia.

Laurent Mercier demande si le 500\$ pour l'alcool et la nourriture correspond au budget alloué au même poste pour le précédent chalet. Maxim Bernard amende sa proposition pour qu'on prévoit 800\$ pour ce poste cette fois-ci. La proposition est maintenant d'augmenter le budget du chalet à 14 300\$ et les produits à 5 500\$, de diminuer le budget du serveur de 396\$, et de diminuer le budget des clubs de 1 504\$.

Laurent Mercier propose un amendement pour retrancher 150\$ supplémentaires au budget des clubs et n'augmenter les produits du chalet que à 5 350\$, afin d'éviter d'augmenter davantage le prix des billets du chalet.

Émeric Laberge dit que les clubs ont leur budget propre et que le monde qui va au chalet peut acheter leur billet. Karl Desjardins dit que rendu là on pourrait juste payer le 67\$ estimé pour le prix du billet par nous-mêmes. Laurent Mercier dit que le budget des clubs est largement sous-utilisé et pourrait donc être utilisé.

Arpad Botond Rigo dit que les clubs manquent de transparence dans leur utilisation du budget. Il explique que dans la plupart des autres associations, les clubs se financent avec des commandites, et invite les clubs à faire de même. Arpad Botond Rigo donne l'exemple de Desjardins qui offre du financement en sécurité. Arpad Botond Rigo conclut dans le fait qu'on devrait couper dans le budget des clubs car on ne sait pas quand il va être dépensé ni si il va être dépensé.

Youssef Briki dit qu'il serait plus raisonnable que les 300\$ du budget des clubs soient laissés en réserve en cas de besoin pour d'autres activités.

Mathis Laroche explique que même si les gens paient plus cher pour leurs billets, il est quand même désirable de couper dans le budget des clubs.

Karl Desjardins demande si quelqu'un fait partie du club de robotique dans l'assemblée. Il explique en effet qu'à l'assemblée précédente, le budget avait été aug-

menté en faveur de ce club. Simon Janssen clarifie que le budget de l'association est utilisé seulement pour ce que le DIRO n'a pas le droit de financer d'un point de vue réglementaire.

Simon Janssen propose de passer au vote. Guillaume Tardif appuie.

Que les débats sur l'amendement soient interrompus pour voter

Adopté à la majorité manifeste (deux-tiers)

Mathis Laroche demande le vote.

Que la proposition soit amendée pour augmenter les produits du chalet à 5 350\$ et diminuer le budget des clubs de 1 654\$.

Adopté à la majorité

Pour: 19; Contre: 12

Julien-Charles Cyr donne une information sur la pizza. Il y a eu un problème avec la commande. On a obtenu 30% de rabais mais la pizza va être en retard. L'assemblée exprime une déception audible qui n'a d'égal que le vide de ses estomacs.

Simon Janssen propose de passer au vote. Guillaume Tardif appuie.

Que les débats sur la proposition soient interrompus pour voter

Adopté à la majorité manifeste (deux-tiers)

Théodore Le Roy demande le vote.

Que la ligne «5215 - Chalet» du budget soit portée à 14 300\$, que la ligne «4230 - Chalet» soit portée à 5 350\$, que la ligne «5360 - Serveur» soit portée à 604\$ et que la ligne «5340 - Clubs informatiques» soit portée à 8 346\$

Adopté à la majorité manifeste

5.2 BUDGET DES CLUBS

Mattéo Delabre explique qu'il a entendu plusieurs fois l'assemblée se plaindre du manque de transparence dans l'utilisation du budget des clubs. Mattéo Delabre propose de séparer la ligne de budget des clubs en huit lignes, en gardant une ligne pour les dépenses générales pour les clubs, plus une ligne séparée pour chacun des 7 clubs, en séparant le budget alloué actuellement de façon égale. Mathis Laroche appuie.

Mathis Laroche dit que les clubs n'ont pas besoin tous du même montant et demande si on devrait en débattre maintenant. Mattéo Delabre précise qu'on parle juste du budget de l'association, qui concerne la bouffe et le transport.

Théodore Le Roy s'inquiète que la proposition complique les décisions futures de réduction de l'argent alloué aux clubs, car il faudra décider explicitement de quel club retirer de l'argent.

Guillaume Tardif propose que le budget soit séparé comme proposé, mais qu'une rencontre ultérieure du CA fixe la répartition exacte entre les clubs. Karl Desjardins appuie.

Théodore Le Roy dit que les clubs devraient donner des estimations de ce qu'ils comptent dépenser au début de chaque session.

Simon Janssen précise encore une fois que le budget concerne seulement la bouffe et le transport, et que le budget ne varie pas tant d'un club à un autre sur ce poste.

Guillaume Tardif dit qu'il se positionnera contre son propre amendement au vu des nouvelles informations.

Karl Desjardins dit que le budget inclut l'hébergement et donc qu'il devrait être dimensionné en fonction du nombre de participants de chaque club.

Mathis Laroche propose de mettre en dépôt l'amendement.

Jaydan Aladro demande comment on peut voir l'utilisation du budget des clubs alloué par le DIRO. Mattéo Delabre répond qu'il faut demander à Robin, en n'oubliant pas de lui dire merci.

Que l'amendement soit mis en dépôt

Adopté à la majorité manifeste

Théodore Le Roy demande si la répartition sera fixe. Mattéo Delabre dit que le budget est voté et peut être modifié à chaque année. Théodore Le Roy demande si cela rendra plus compliqué la création d'un nouveau club. Mattéo Delabre dit qu'on pourra toujours le voter plus tard.

Julien-Charles Cyr demande de réexpliquer pourquoi on veut séparer la ligne du budget. Mattéo Delabre répète ses motivations de transparence et d'équité d'utilisation du budget entre les clubs.

Laurent Mercier dit que la proposition risque de compliquer inutilement le budget et que les clubs devraient s'arranger entre eux. Mathis Laroche répond que oui, mais que cela réduit la transparence des clubs. Mathis Laroche dit qu'en ce moment, un club pourrait techniquement prendre 8 000\$ du budget au détriment des autres.

Théodore Le Roy dit qu'on devrait ventiler le budget à la fin de la session selon l'utilisation qui en a été faite. Laurent Mercier dit qu'on pourrait présenter l'état des finances de chaque club et que ce serait suffisant, sans avoir besoin de séparer le budget.

Théodore Le Roy demande le vote.

Que la ligne «5340 - Clubs informatiques» soit scindée en huit lignes «5340 - Clubs informatiques», «5341 - Club DIROBOTS», «5342 - Club Calculum», «5343 - Club GULLUM», «5344 - Club RADAR», «5345 - Club RFIUM», «5346 - Club RHUM» et «5347 - Club UdeM AI», avec un budget de 1 043,25\$ pour chacune des huit lignes. Que la ligne 5340 soit utilisée seulement pour les dépenses générales des clubs et que les autres lignes soient utilisées pour les dépenses spécifiques à chaque club

Adopté à la majorité

Pour: 16; Contre: 1

5.3 BUDGET DU CAFÉ

Émeric Laberge présente le point en rappelant l'objectif de l'association qui doit utiliser son budget pour bénéficier au maximum d'étudiants. Il explique que le café remplit cet objectif puisqu'il réunit tous les étudiants et leur offre de la nourriture à un prix plus abordable que les comptoirs Local Local de l'université.

Simon Guy dit que ça fait plusieurs sessions que le café a pris le statut d'entreprise et doit payer plus de taxes. En conséquence, le financement de l'AÉDIROUM était jusqu'alors dédié à éponger ce retard budgétaire.

Simon Guy précise que cette phase est maintenant passée et que le retard de budget a été rattrapé. Il explique que le budget de l'AÉDIROUM pour le café sera dorénavant

utilisé exclusivement pour des investissements concrets, comme une machine à hot-dogs. L'assemblée acclame le fait de mettre des saucisses dans du pain.

Simon Guy explique en outre que le café a déjà une machine à espresso. Il dit qu'il a proposé aux autres responsables du café de remettre une boîte à suggestions. Il conclut en disant que c'est la première année où les étudiants proposent d'eux-mêmes de donner de l'argent et qu'il salue l'initiative.

Élie Leblanc montre l'état actuel du budget qui alloue 2 500\$ au café.

Émeric Laberge propose de porter cette ligne à 3 500\$. Mathis Laroche appuie.

Guillaume Tardif demande pourquoi le café n'est pas une OBNL. Simon Guy dit qu'ils sont effectivement une OBNL mais que le café ne paie pas seulement des taxes sur leurs bénéfices mais sur l'ensemble de leurs produits, qui sont au dessus de 50 000\$.

Élie Leblanc précise que le statut de OBNL est en effet un statut d'entreprise, mais qu'il ne permet pas pour autant d'acheter des actions du café.

Laurent Mercier propose plutôt d'augmenter le budget à 5 000\$, ce qui permettrait d'offrir plus de produits et de machines diversifiées. Jaydan Aladro appuie.

Que la proposition soit d'augmenter le budget du café à 5 000\$

Adopté à l'unanimité

Guillaume Tardif dit qu'on pourrait rendre l'utilisation du budget par le café conditionnel à l'approbation du CA.

Que la ligne «5330 - Subventions au café étudiant» soit portée à 5 000\$

Adopté à l'unanimité

5.4 BUDGET DU CLUB ANIME

Oscar Lavolet explique que le CAMUM (Club d'Anime de l'Université de Montréal) compte plus de 50% de leurs membres en informatique, qui ne sont pas ici mais qui sont là parmi nous, à l'intérieur de nos âmes. Oscar Lavolet propose qu'on offre du budget pour ce club. Mathis Laroche appuie.

Émeric Laberge demande où sont ces personnes qui ne sont pas là. Oscar Lavolet explique que ce sont des gens de l'AÉDIROUM qui sont au CAMUM mais pas présentement à l'AG.

Alban Guyon demande ce qui va être fait avec le budget. Oscar Lavolet répond que le club prévoit notamment faire de l'impression de manga. Émeric Laberge dit que ce n'est pas un club parascolaire mais un regroupement au même titre que le club de Donjons et Dragons. Oscar Lavolet dit que le club Donjons et Dragons reçoit déjà une allocation de 500\$ de l'association. Karl Desjardins précise que c'était un budget alloué pour démarrer le club, alors que le CAMUM semble être un club déjà bien installé. Élie Leblanc précise que le PIÉ est disponible pour financer les clubs.

Mathis Laroche demande si d'autres assos paient pour le club en ce moment. Oscar Lavolet répond que non. Mathis Laroche demande si l'université a des fonds pour les clubs. Élie Leblanc précise qu'il n'est pas l'université de Montréal et donc qu'il ne sait pas. Emma Cadet dit que l'université offre aussi des financements pour les regroupements étudiants.

Karl Desjardins propose un amendement pour que le budget alloué au club de Donjons et Dragons soit séparé en deux pour 250\$ pour Donjons et Dragons et 250\$ pour le CAMUM. Mathis Laroche appuie.

Youssef Briki demande si le club d'anime est lié de près ou de loin à l'AÉDIROUM. Oscar Lavolet répond que non. Émeric Laberge dit qu'il apprécie l'intérêt des étudiants pour ces sujets, mais que ça n'a pas de rapport avec l'AÉDIROUM. Guillaume Tardif répond pour dire que l'association finance déjà des activités qui ne sont pas directement liées à l'informatique.

Théodore Le Roy demande plus de détails sur le nombre de gens dans le club. Oscar Lavolet répond environ 50 actifs et 200 dans le serveur Discord.

Que la proposition soit de séparer l'allocation au club de Donjons et Dragons en deux, en donnant la moitié au club CAMUM

Adopté à l'unanimité

Que la ligne «5380 - Club de D&D» soit réduite à 250\$ et qu'une nouvelle ligne soit ajoutée aux charges pour le club CAMUM, à hauteur de 250\$

Adopté à l'unanimité

Julien-Charles Cyr s'introduit dans la salle, une pile de pizzas dans les bras, et somme l'assemblée de s'interrompre immédiatement. L'assemblée ovationne ce moment.

6 ÉCLIPSE

Théodore Le Roy explique que Montréal et ses environs vivront le 8 avril une éclipse totale du Soleil, et que cet événement ne se reproduira pas de notre vivant à Montréal. Il dit que le club RADAR va investir dans l'achat de 250 lunettes pour l'observation sécuritaire de l'éclipse. Il précise que le club prévoit potentiellement un déplacement le jour de l'éclipse pour chasser les éclaircies et observer avec émerveillement la coïncidence astronomique du Soleil et de la Lune.

Élie Leblanc précise que l'Université planifie acheter et distribuer 4 000 lunettes. Simon Janssen ajoute que les bibliothèques publiques prévoient aussi d'en distribuer.

Émeric Laberge propose que l'association offre de la merch pour l'éclipse, avec un logo du logiciel Eclipse. *Des huées et quelques applaudissements timides se font entendre dans l'assemblée. Un murmure gêné se répand parmi les membres qui ne connaissent pas le logiciel Eclipse.*

Mathis Laroche dit qu'on devrait proposer aux professeurs de ne rien faire le jour de l'éclipse. Simon Janssen dit qu'il a écrit au doyen de la faculté, Frédéric Bouchard, pour lui demander de lever les cours ce jour-là mais qu'il n'a pas encore obtenu de réponse. Élie Leblanc explique que le doyen est en effet très occupé.

Théodore Le Roy dit qu'on pourrait peut-être proposer une grève en cas de réponse négative. Laurent Mercier dit qu'on pourrait s'adresser à la directrice du département.

Certains membres de l'assemblée, visiblement lassés par sa durée, sortent un paquet de cartes et commencent à jouer au Dix.

Simon Janssen propose que l'AÉDIROUM prenne position en faveur d'un accommodement par l'Université pour permettre aux membres de la communauté universitaire d'assister à l'éclipse du 8 avril. Mathis Laroche appuie.

Théodore Le Roy propose d'amender la proposition pour qu'on lise «en faveur d'une banalisation des cours pour permettre (...)».

Guillaume Tardif demande des précisions sur ce que signifie banalisation. Théodore Le Roy précise que cela signifie que les cours du moment en question n'aient pas d'importance administrative.

Jérémie Dupuis propose de changer «banalisation» pour «levée de cours».

Que l'amendement soit modifié pour qu'on lise «en faveur d'une levée des cours (...)»

Adopté à l'unanimité

Vincent Quirion demande ce qui se passe. On lui répond qu'on vote pour que l'AÉDIROUM se positionne en faveur d'une levée de cours.

Guillaume Tardif demande le vote.

Que la proposition soit amendée pour qu'on lise «en faveur d'une levée des cours pour permettre (...)»

Adopté à l'unanimité

Que l'AÉDIROUM prenne position en faveur de la levée des cours du 8 avril par l'Université pour permettre aux membres de la communauté universitaire d'assister à l'éclipse solaire totale

Adopté à l'unanimité

Élie Leblanc conclut en conseillant à l'assemblée de s'adresser directement à la direction du DIRO, plutôt qu'au doyen, pour espérer recevoir une réponse.

Émeric Laberge rappelle sa proposition pour de la merch à l'effigie du logiciel Eclipse. Simon Janssen appuie.

7 SEMAINE D'EXAMENS

Karl Desjardins propose que l'AÉDIROUM se positionne pour que les professeurs n'assignent pas de devoirs ou travaux pendant les semaines d'intra et de finaux. Théodore Le Roy appuie.

Émeric Laberge dit qu'il ne pense pas que ça changerait quelque chose par rapport au statut quo. Laurent Mercier explique que la proposition concerne seulement le moment où on planifie les devoirs, plutôt que le temps alloué spécifiquement à chaque devoir.

Théodore Le Roy rappelle que certains professeurs sont très intransigeants sur les dates de remises des travaux pendant les périodes d'examens.

Que l'AÉDIROUM prenne position contre le fait que les enseignants assignent des devoirs ou travaux à remettre pendant les semaines d'examens intra ou finaux

Adopté à l'unanimité

8 MERCI ROBIN

Samuel Ducharme se présente au devant de l'assemblée avec une présentation sur le concept de «Merci Robin». Il explique que l'objectif est de dire merci à Robin Milosz, conseiller aux programmes d'études au DIRO, et occasionnellement chargé du cours d'algorithmique IFT2125 dont il est démonstrateur invétéré.

Il dit que l'an passé, un étudiant anonyme répondait systématiquement «Merci» à chaque courriel envoyé par Studium à tout le groupe dans le cours de Robin. Ensuite de cela s'est développée une *inside joke* entre Samuel et Robin selon laquelle il répondait «Merci» à tous les messages groupés que Robin envoyait. Il détaille qu'ensuite de ces multiples remerciements, la santé de Robin a semblé décliner progressivement. Pour les fêtes, Samuel a fait une carte de remerciement à Robin. Samuel a ensuite acheté des boîtes de chocolats Merci à Robin. Robin, ayant toujours plus d'une corde à son arc, avait déjà prévu un cadeau exactement identique.

Cet hiver, Robin a ouvert son cours en disant aux étudiants que tout remerciement envoyé aux démonstrateurs en réponse à l'un de leurs courriels leur donnerait droit à un chocolat gratuit. Cela a résulté en plus de 80 mercis, ce que Samuel a pris comme une déclaration de guerre. En réponse, Samuel a développé un bot Discord qui répond automatiquement «Merci» à tous les messages envoyés par Robin sur le serveur. Par la suite, Robin a accroché un «Merci» sur la porte de Samuel. En réponse à ce vandalisme, Samuel a accroché mille étiquettes «Merci» sur la porte de Robin. À la suite de cela, Robin a accroché une photo de Samuel sur les babillards, ce qui a porté certains étudiants à penser que Samuel n'était plus de ce monde.

Le dernier développement est que Samuel a fait imprimer des chandails avec la photo de Robin souligné d'un «Merci Robin». Robin a dit qu'il allait contre-attaquer bientôt.

L'assemblée acclame collectivement et remercie Robin.

Théodore Le Roy demande si l'objectif à long terme est de ruiner la santé mentale de Robin. Samuel Ducharme dit que chaque remerciement envoyé depuis le début vient du fond du cœur, sans mauvaise arrière-pensée.

Simon Janssen propose que l'AÉDIROUM prenne position pour remercier Robin. Théodore Le Roy appuie. Jean Laprés-Chartrand demande si Samuel est prêt à donner son design de chandail pour la merch. Élie Leblanc demande si le design est libre. Samuel Ducharme dit que ça prendrait l'approbation de Robin.

Simon Janssen suggère que Samuel Ducharme mette à jour le wiki de l'association avec tous ces développements.

Émeric Laberge propose qu'on offre des chandails «Merci Robin» et des chandails «Merci Samuel» et qu'on observe lequel des deux est plus acheté.

Émeric Laberge propose qu'on envoie une lettre de remerciement de la part de l'AÉDIROUM. Émeric Laberge propose qu'on achète le nom de domaine «merci-robin.ca».

Que l'AÉDIROUM prenne position pour remercier Robin Milosz
Adopté à l'unanimité

9 VARIA

Emma Cadet propose qu'on félicite Charles Desharnais pour l'obtention de sa maîtrise. Youssef Briki propose de remercier Samuel et Robin.

Julien-Charles Cyr revient sur la possibilité d'un chalet mixte entre plusieurs associations. Il explique que cela aurait été trop court pour se coordonner avec d'autres assos. Il détaille que certaines personnes n'étaient vraiment pas à l'aise avec le fait de mélanger ce chalet avec une autre association.

Samuel Fournier demande comment serait décidé le prix des billets sachant que les autres associations ont habituellement des billets moins chers. Julien-Charles Cyr dit qu'il n'est pas sûr mais que l'idée d'avoir deux billetteries séparées n'est pas totalement à exclure.

Guillaume Tardif dit qu'il y a seulement deux AG par session et qu'il a encore faim, il aimerait en conséquent qu'on achète plus de nourriture la prochaine fois.

Karl Desjardins demande si l'association pourrait faire un souper spaghetti.

Élie Leblanc clôture en disant que les cotisations de la FAÉCUM sont de 13\$ par session depuis 2013 et que ce n'est plus assez avec l'inflation et les nouvelles activités proposées. Il y aura bientôt un référendum pour augmenter les cotisations de la FAÉCUM, et il faut qu'au moins 10% des personnes membres de la FAÉCUM votent. Il précise qu'il y aura une option de vote électronique. Il dit qu'on peut écrire à Élie Leblanc pour consulter le budget de la FAÉCUM en tout temps.

Jean Laprés-Chartrand dit qu'il a soif et propose de se diriger vers la Maisonnée. Simon Janssen propose que l'association paie un pichet.

10 FERMETURE

Laurent Mercier propose la fermeture de l'assemblée à 22 h 02. Mathis Laroche appuie.

Que l'assemblée générale soit fermée

Adopté à l'unanimité

Adopté le lundi 16 septembre 2024

LA PRÉSIDENTE

Élie Leblanc

Élie Leblanc

LE SECRÉTARIAT

Mattéo Delabre

